

Accueillir C onstruire C hoisir O bserver

M utualiser P artager A rgumenter G r a n d i r

Naviguer E xplore r Réfléchir

=

ACCOMPAGNER

14 fiches à destination des équipes des lycées généraux et technologiques

SOMMAIRE

	Page
Edito.....	4
Introduction.....	5
Accompagnement personnalisé, orientation PDMF et réforme du lycée.....	6
L'axe orientation dans l'accompagnement personnalisé.....	7
ANALYSER ET CONTEXTUALISER	
○ Fiche n°1 « L'analyse des indicateurs dans l'établissement comme préalable au projet d'accompagnement ».....	9
○ Fiche n°2 « Les apports du CIO et du COP dans l'analyse ».....	11
COMMUNIQUER ET FÉDÉRER	
○ Fiche n°3 « Le partage de l'analyse avec la communauté éducative ».....	13
ACCUEILLIR ET OBSERVER	
○ Fiche n°4 « l'accueil de l'élève et le repérage de ses besoins - Classe de Seconde - ».....	15
S'ADAPTER ET TRANSMETTRE	
○ Fiche n°5 « Les ambassadeurs - Classe de Seconde - ».....	17
S'APPROPRIER L'INFORMATION ET CONSTRUIRE UNE MÉTHODE	
○ Fiche n°6 « Travailler différemment avec le lycéen son appropriation de l'information sur les différentes séries de baccalauréat - Classes de Seconde et Première - ».....	19
VALORISER ET MUTUALISER	
○ Fiche n°7 « Valoriser la diversité des filières scientifiques - Classes de Seconde et Première - ».....	21
DÉCOUVRIR ET SE PROJETER DANS L'AVENIR	
○ Fiche n°8 « Travailler avec le lycéen ses représentations des choix d'études après sa série de baccalauréat - Classe de Première - ».....	23
AJUSTER ET COMPRENDRE	
○ Fiche n°9 « Analyser un parcours d'élève - Classe de Première - ».....	25
SE CONNAÎTRE ET DISCRIMINER	
○ Fiche n°10 « Appréhender les spécificités des formations post-bac - Classe de Première - ».....	27
○ Fiche n°11 « Préparer l'orientation active – Classe de Première »	29
S'ÉVALUER ET DÉVELOPPER UNE ATTITUDE RÉFLEXIVE SUR SON PARCOURS	
○ Fiche n°12 « Préparer l'entretien d'orientation - Classe de Première - ».....	31
PARTAGER ET CONFRONTER	
○ Fiche n°13 « Travailler les partenariats dans le cadre de l'AP – Classes de Seconde et Première - ».....	33
ÉVALUER ET PROGRESSER	
○ Fiche n°14 « Méthodologie d'évaluation du projet d'accompagnement ».....	35
Conclusion.....	37
Des ressources pour aller plus loin.....	38

EDITO

L'orientation constitue l'un des axes forts de la réforme du lycée dans la mise en place à la fois du dispositif d'accompagnement personnalisé, du tutorat et des passerelles...

Dans la continuité du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations démarré au collège, l'accompagnement personnalisé au lycée s'intègre au volet orientation du projet d'établissement.

Le dispositif a débuté en classe de Seconde à la rentrée 2010 et se poursuit cette année en Première. Les visites sur le terrain ont montré des expériences positives et réussies mais ont également mis en évidence que, pour bien des équipes, le temps est encore aux tâtonnements.

Les objectifs restent à clarifier, une méthode à trouver et les acteurs à rassembler.

Plusieurs académies ont mis leurs ressources en ligne, des équipes d'établissements scolaires l'ont fait également. Le document proposé ici apporte, à travers sa présentation sous forme de fiches méthodologiques, à la fois un cadrage et des pistes d'action.

Chacun -chef d'établissement, enseignant, conseiller principal d'éducation, directeur de centre d'information et d'orientation, conseiller d'orientation psychologue- pourra y trouver des pistes à creuser, des méthodologies à expérimenter. Les 14 fiches présentent des actions qui s'adressent soit à des élèves de Seconde soit à des élèves de Première soit aux deux.

Je souhaite qu'il vous apporte une aide précieuse et une envie d'aller plus loin. N'hésitez pas à me faire part de vos remarques, de vos suggestions et des pratiques innovantes mises en place dans vos établissements.

Jean-Luc JENICOT
Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation

INTRODUCTION

Ce document, présenté sous forme de fiches thématiques, se veut un outil de réflexion et d'orientation pour les établissements confrontés à la mise en œuvre de l'accompagnement en Seconde et Première.

L'entrée retenue dans l'accompagnement personnalisé est celle de l'orientation, et on trouvera dans le document de nombreux exemples de recours au conseil technique offert par les services d'orientation, COP et CIO.

Les fiches thématiques sont pour la plupart construites selon une trame identique : élaboration d'un constat, définition d'objectifs, présentation des modalités possibles d'action et d'évaluation.

Dans les démarches proposées sont privilégiées l'acquisition de méthodes d'investigation, de réflexion et de communication transférables, ainsi que la pratique de la relation entre pairs, étayée par les adultes accompagnants.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ORIENTATION PDMF

ET RÉFORME DU LYCÉE



**Mieux orienter
Mieux accompagner
Mieux adapter le lycée à son époque**

L'accompagnement personnalisé du lycéen, pour lui permettre de :

- réussir sa scolarité au lycée,
- se préparer aux études supérieures

*du point de vue des compétences attendues
et de l'orientation*

- En 2^{nde} = « des méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel »
- En 1^{ère} = « approfondir les compétences propres à chaque voie de formation et le développement du projet d'orientation »
- En Terminale = « approfondir les dominantes disciplinaires spécifiques aux différentes séries et préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur »



L'axe orientation dans l'accompagnement personnalisé

Le constat :

- La réussite de l'élève au lycée est liée au sens qu'il donne à ses apprentissages
- La réussite de l'orientation post-bac est liée à l'intelligibilité des parcours
- L'estime de soi et la motivation sont des moteurs

Les objectifs :

∅ Développer des compétences chez le lycéen

- Développer la connaissance et l'estime de soi
- Développer la connaissance des voies de formation
- Développer la connaissance des débouchés professionnels des voies souhaitées
- Développer une attitude réflexive sur son propre parcours
- Développer sa capacité à verbaliser et ajuster ses représentations

+ des compétences méthodologiques transversales

- S'informer de manière autonome et critique
- Exprimer et motiver ses choix
- S'adapter au changement et aborder l'inconnu

∅ Développer des compétences chez l'adulte accompagnant

- Rendre l'élève conscient de ses besoins et de ses représentations
- L'aider à les verbaliser et à les réajuster
- Faire éclore et encourager l'attitude réflexive du lycéen sur sa scolarité et son rapport à l'apprentissage et à l'évaluation
- Favoriser l'autonomie et faire confiance aux capacités du lycéen

+ des compétences méthodologiques transversales

- D'observation, de recueil et de croisement d'indices
- De travail dans la collégialité et la complémentarité
- De réflexion sur sa propre perception des apprentissages et de leur évaluation
- Travailler la posture bienveillante non évaluante



La mise en place de l'accompagnement implique une évolution de la posture de l'adulte vis-à-vis de l'élève : du face à face vers le côté à côté.

La méthode :

- Utiliser l'entretien individuel pour favoriser le dialogue et instaurer la confiance
- Développer les situations de recherche active et d'analyse critique de l'information
- Favoriser les situations de verbalisation et d'analyse des représentations
- Favoriser les actions de communication entre pairs -encadrées par les adultes accompagnants-
- Travailler l'acquisition de méthodes transférables : analyse critique, argumentation, communication...

ANALYSER ET CONTEXTUALISER

Fiche n°1

L'analyse des indicateurs dans l'établissement comme préalable au projet d'accompagnement

Le constat :

- L'accompagnement est inscrit dans un contexte global, celui des ambitions académiques :
 - Ø soutenir l'ambition scolaire
 - Ø augmenter les taux d'accès au Bac et à l'enseignement supérieur
 - Ø réduire le décrochage et les abandons en cours de formation
- Les objectifs académiques ne sont pas toujours contextualisés, et les enjeux rendus concrets pour les équipes sur le terrain
- La pratique du diagnostic et l'utilisation des indicateurs offrent sur le plan méthodologique un moyen d'évaluer plus facilement les actions mises en place

Les objectifs :

- Contextualiser des objectifs généraux, les rendre concrets
- Situer l'établissement et définir des réponses à des situations et des ambitions analysées au niveau du terrain
- Créer une dynamique propre à chaque établissement et fonder sa politique d'orientation
- Identifier des objectifs propres et des priorités d'action, qui soient concertés et fédérateurs pour la communauté éducative

La méthode :

- Analyser la situation de l'établissement sur le plan sociologique : % des PCS favorisées, moyennes et défavorisées, % des filles
- Utiliser des indicateurs pertinents pouvant être étudiés et mis en perspective :
 - Ø taux de passage vers la 1^{ère}
 - Ø éventail des séries demandées par les familles, les propositions des CC
 - Ø taux de réorientation aux différents niveaux
 - Ø taux d'abandon avant diplôme
 - Ø taux d'accès au Bac en trois ans, en quatre ans
 - Ø taux d'accès au niveau 4
 - Ø réussite aux examens par série
 - Ø orientation après le Bac selon la série suivie, techno ou générale
 - Ø mesure de l'ambition des familles
 - Ø orientation vers les classes prépas

- Réfléchir à l'étude d'indicateurs plus spécifiques pouvant orienter la mise en œuvre de l'AP :
 - Ø existe-t-il une interaction entre le choix des enseignements d'exploration et l'orientation ?
 - Ø quelle influence a l'AP sur les procédures ? Intentions des familles...
 - Ø combien d'élèves du lycée ont-ils fait un dossier sur admission post-bac ?
 - Ø suivi des candidatures des élèves : vœux, propositions et situation réelle (mesurable par enquête au moment où l'élève vient retirer son diplôme)
 - Ø comment les élèves sortis depuis un an se situent-ils ? Quelle est la part de réorientation, la part des abandons ?
 - Ø orientation des bacs techno vers les filières courtes et longues
 - Ø orientation des bacs généraux vers les filières courtes et longues
 - Ø orientation des bacheliers ayant reçu des mentions bien et très bien vers les filières de classes prépa, écoles à prépa intégrées et IEP

ANALYSER ET CONTEXTUALISER

Fiche n°2

Les apports du CIO et du Conseiller d'Orientation Psychologue dans l'analyse des indicateurs

Le constat :

- Le CIO construit des éléments et des outils d'analyse à différents échelons : district et bassin notamment, qui permettent de mettre les données propres à l'établissement en perspective pour le pilotage de la politique d'orientation
- Ce regard extérieur est complémentaire de celui du chef d'établissement pour relativiser, comparer et évaluer
- Cette expertise n'est pas toujours utilisée pour la mise en œuvre de l'AP

Les objectifs :

- Mettre en perspective
- Utiliser l'expertise du COP, conseiller technique du chef d'établissement pour le choix et l'exploitation des indicateurs les plus pertinents au niveau de l'établissement
- Utiliser les travaux menés par le CIO pour mettre en perspective les indicateurs analysés dans l'établissement
- Associer COP et CIO pour un partage de l'analyse de problématiques particulières, pouvant très utilement alimenter la réflexion sur la mise en œuvre de l'AP

La méthode :

- Le CIO procède à une étude systématique des procédures et de leur évolution
- Les COP et le CIO observent les corrélations possibles et les effets des dispositifs sur ces procédures
 - ∅ par exemple : mesure de l' impact de l'AP et des EE sur les procédures en Seconde
- L'analyse et le **suivi des cohortes** au niveau du district et de l'établissement offrent plusieurs niveaux pour situer et mettre en perspective les problématiques locales
- L'analyse de cohortes spécifiques (doublants, cas d'appel...) apporte un précieux élément d'éclairage de la politique d'orientation d'un établissement

- Le COP **participe à l'analyse des indicateurs** sur le post-bac, tels que :
 - Ø nombre de lycéens ayant fait un dossier sur admission post bac
 - Ø suivi des candidatures des élèves : vœux, propositions et situation réelle (mesurable par enquête au moment où l'élève vient retirer son diplôme)
 - Ø étude sur la situation des lycéens sortis depuis un an - part de réorientation, part des abandons
 - Ø orientation des bacheliers ayant reçu des mentions bien et très bien vers les filières longues et sélectives
- Le COP est **force de proposition** :
 - Ø quels axes de travail mettre en place ?
 - Ø quelles actions ?
 - Ø à quel niveau ?
 - Ø comment évaluer ?
- Le COP **participe à l'élaboration du volet orientation** du projet d'établissement et à sa déclinaison dans un programme qui soit cohérent et lisible sur trois ans

L'évaluation :

- Evolution de la place du COP au sein de la communauté éducative
- Reconnaissance de son expertise pour l'analyse des indicateurs
- Utilisation plus systématique de son conseil technique dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'accompagnement

COMMUNIQUER ET FÉDÉRER

Fiche n°3

Le partage de l'analyse avec la communauté éducative

Le constat :

- Les membres des équipes ne s'approprient pas toujours les objectifs définis par la politique académique
- Les équipes ont souvent une connaissance vague des projets d'établissement et de leur volet orientation mal défini, mal communiqué, souvent confondu avec le programme d'activités du COP
- Les actions mises en place ne répondent pas toujours à des objectifs clairs en lien avec une politique d'orientation
- La notion très fédératrice de communauté éducative n'est pas présente dans tous les établissements
- Le travail en complémentarité des acteurs de la communauté est parfois difficile

Les objectifs :

- Communiquer et partager l'analyse des indicateurs pertinents aux équipes dans un but fédérateur
- Communiquer le projet d'établissement, et fédérer autour de ce projet et de son axe orientation (qui ne se résume pas au programme d'activités du COP)
- Contextualiser les objectifs généraux, les décliner en objectifs propres à l'établissement, et définir localement des priorités d'actions
- Créer une base d'adhésion préalable à l'élaboration d'un projet d'accompagnement, et lui donner du sens pour les équipes
- Poser les bases d'une synergie entre les projets de l'élève, de l'équipe, de l'établissement

La méthode :

- Choisir les indicateurs les plus pertinents
 - ∅ Le COP aide le chef d'établissement dans le choix des indicateurs pertinents à retenir et à communiquer
- Elaborer une stratégie de communication du projet d'établissement
 - ∅ le COP conseille le chef d'établissement sur les modalités de communication
- Définir des priorités d'action et des effets attendus à court, moyen et long terme pour l'établissement
 - ∅ le COP aide à la définition des priorités, à l'expression et l'évaluation des effets attendus

L' évaluation :

- Adhésion à la démarche d'accompagnement et à la démarche de tutorat
- Emergence d'un discours fédérateur dans les équipes
- Facilitation du travail en commun et en complémentarité
- Sentiment renforcé d'appartenance à une communauté éducative
- Prise d'initiatives spontanées

ACCUEILLIR ET OBSERVER

Fiche n°4

L'accueil de l'élève et le repérage de ses besoins - Classe de Seconde -

Le constat :

- Identifier les besoins et donner du sens dès le début contribuent à l'accrochage scolaire
- Le repérage des élèves est essentiel à la constitution des groupes de besoins de l'AP
- Le repérage porte surtout sur les besoins dans le domaine du soutien et de l'approfondissement. L'orientation et l'expertise des COP ne sont pas toujours présentes à ce stade

Les objectifs :

- Intégrer la composante orientation dans le diagnostic préalable à la mise en place de l'AP
- Faire le point sur les activités menées au collège, dans le domaine de l'orientation – en particulier les compétences qui ont été acquises dans le cadre du PDMF au collège
 - Ø sur le plan de la connaissance de soi - la connaissance des voies de formation - la connaissance des secteurs professionnels
 - Ø sur le plan des compétences méthodologiques d'appropriation de l'information (LPC) – Compétence 7
 - Ø sur le plan de l'avancement du projet de l'élève
- Constituer des groupes d'accompagnement qui intègrent les variables disciplinaires et la variable orientation et projet d'orientation

La méthode :

- Dresser un état des lieux en utilisant des outils de repérage divers et croisés : disciplinaires et orientation
- Procéder à une analyse collégiale des indices
- Dégager des tendances dans les profils d'élèves
- Cibler les besoins essentiels
- Fixer des objectifs par priorité et urgence
- Communiquer à l'élève et sa famille sur le bilan et sur les objectifs afin d'obtenir une adhésion au projet et une forme de contractualisation
- Présenter le binôme COP/PP, et s'assurer que les parents identifient clairement les services d'orientation, leur rôle et leur complémentarité avec les enseignants

Quelle démarche pour le professeur et le COP pour le repérage des besoins ?

- Les entretiens individuels
- Les questionnaires bilan à l'entrée en 2^{nde} GT
 - Ø évaluation ou auto-évaluation de ce que le lycéen maîtrise en termes de méthodologie de l'information
 - Ø évaluation ou auto-évaluation de l'avancement du projet
 - Ø évaluation ou auto-évaluation des stages déjà effectués
 - Ø évaluation ou auto-évaluation du risque de décrochage
- Le CVL / les délégués pour sonder les besoins des lycéens en termes d'information et de méthodologie

L'évaluation :

- Evaluation quantitative :
 - Ø prise spontanée de rendez-vous PP/COP
 - Ø évaluation de l'accrochage du lycéen
 - Ø évaluation de ses résultats et de son implication dans le travail en conseil de classe
- Evaluation qualitative :
 - Ø adhésion des élèves à la démarche
 - Ø adhésion des familles
 - Ø motivation
 - Ø fonctionnement des groupes d'AP

S'ADAPTER ET TRANSMETTRE

Fiche n°5

« Les ambassadeurs » Formation et suivi d'un groupe d'élèves pour se charger d'une information auprès des élèves de 3^{ème} - Classe de Seconde -

Le constat :

- Le taux d'orientation réel vers la 2^{nde} GT est parfois en deçà des décisions d'orientation délivrées par les conseils de classe de fin de 3^{ème}
- Des élèves de 3^{ème} craignant l'échec et manquant d'ambition renoncent à une orientation vers le cycle long au profit d'une orientation professionnelle
- La réussite de l'adaptation des lycéens en Seconde passe par une analyse juste de leurs forces et faiblesses et la connaissance des moyens de progresser

Les objectifs :

- Travailler le lien collège/ lycée
- Assurer la promotion de la 2GT en substituant au discours volontariste des adultes, un discours construit et porté par les pairs
- Favoriser une analyse réflexive du lycéen sur son adaptation en 2^{nde} GT
- Travailler les compétences sociales du lycéen, en particulier à travers l'élaboration d'un discours à visée pédagogique en direction de ses pairs de collège
- Développer une attitude confiante et responsabilisante chez l'adulte accompagnant

La méthode :

- Repérer à la fin du 1^{er} trimestre par les PP d'un groupe d'élèves de Seconde de niveau *moyen*,
- Travailler en plusieurs séances COP + PP sur l'adaptation en Seconde (courant 2^{ème} trimestre) :
 - Ø forces et faiblesses,
 - Ø identification des besoins, des manques
 - Ø mise en évidence des stratégies développées et des points d'appui pour résoudre les difficultés rencontrées
 - Ø retour réflexif sur les représentations en collège

- Faire émerger une définition des conditions de la réussite en 2^{nde} GT et identifier les éléments favorisant la réussite
- Développer les pratiques de communication : parler en public - communiquer - convaincre
- Travailler des supports divers de présentation de l'information : oral, diaporama, expo...
- Organiser au niveau du district l'intervention des ambassadeurs dans leur collège d'origine
- Evaluer l'action avec le groupe en fin d'année
- Poursuivre en classe de 1^{ère} avec la constitution des ambassadeurs en groupe de tuteurs pour les élèves entrant en seconde

L'évaluation :

- Effet sur les demandes des familles des collégiens vers la 2^{nde} GT
- Ressenti du lycéen
- Effet sur l'implication du lycéen dans ses études et sur sa motivation
- Effet sur sa capacité à se projeter dans l'avenir avec confiance
- Effet sur ses résultats scolaires
- Evolution de la perception de l'élève par les adultes accompagnants
- Mesure en conseil de classe de l'évolution éventuelle de l'évaluation chez les enseignants

S'APPROPRIER L'INFORMATION ET CONSTRUIRE UNE MÉTHODE

Fiche n°6

Travailler différemment avec le lycéen son appropriation de l'information sur les différentes séries de baccalauréat - Classes de Seconde et Première -

Le constat :

- Les séries de baccalauréat sont l'objet dans l'opinion générale d'une hiérarchie implicite
- Certaines sont clairement choisies par défaut
- Les discours volontaristes délivrés par les adultes sont souvent inefficaces pour faire évoluer cet état de fait
- Les modes descendants d'information sont globalement insatisfaisants pour les lycéens
- L'information gagne en pertinence si elle est construite par celui qui se l'approprie

Les objectifs :

- Amener à la construction chez le lycéen d'un parcours cohérent, adapté et prometteur, en diversifiant les voies de réussite
- Distinguer les contenus, les attendus et les méthodes des différentes séries
- Ouvrir des perspectives de débouchés dans l'enseignement supérieur, et travailler la notion d'insertion professionnelle

Les objectifs méthodologiques :

- Travailler un mode d'information pertinent et efficace
- Confronter les représentations du lycéen avec la réalité
- L'amener à chercher et s'approprier l'information, et l'aider à se construire une opinion de manière autonome et critique
- Favoriser les échanges entre pairs : communication, démarches éventuelles de tutorat
- Travailler sur l'écrit et sur la communication orale avec un objectif de transmission
- Favoriser un regard réflexif sur son parcours

La méthode :

- Recueil d'informations auprès du COP (séance d'info) et sur le site de l'ONISEP
- Elaboration d'une grille d'interview des lycéens de 1^{ère} et Terminale d'une série choisie par leurs pairs de 2^{nde}
 - Ø interviews de lycéens de 1^{ère} et de Terminale autour des thèmes retenus – contenus, méthodes ...
 - Ø interviews d'enseignants des « disciplines phares » des différentes séries
 - Ø les lycéens interviewent au sein de leur établissement et dans les établissements du bassin proposant d'autres séries
- Préparation avec les lycéens de 1^{ère} et Terminale de leur communication aux lycéens de Seconde
 - Ø quel objectif ?
 - Ø quels points mettre en valeur ? Contenu de formation, attendus, méthodes...
 - Ø faire le point sur leurs représentations, comment et pourquoi elles ont évolué
 - Ø présentation de l'orientation en 1^{ère} – ouverture vers le post-Bac
- Confrontation et échanges avec le COP et le PP sur les informations recueillies
- Les élèves construisent en groupe un document (diaporama ou quizz) sur les caractéristiques de la série, profil de l'élève, perspectives après le bac
- Ils partagent ce travail avec leurs camarades, en assurant le relais de l'information auprès de leurs pairs et éventuellement en réunion parents
 - Ø ils organisent les témoignages des lycéens et des enseignants autour des problématiques qu'ils ont retenues et analysées
 - Ø les élèves de Première participent activement aux infos qu'ils ont préparées

L' évaluation :

- Evolution de l'éventail des vœux des élèves de Seconde vers toutes les séries
- Implication des lycéens de 1^{ère} dans l'action
- Motivation et résultats évalués en CC (Seconde et 1^{ère})
- Demandes de RV individuels élèves ou familles / PP/ COP

VALORISER ET MUTUALISER

Fiche n°7

Valoriser les filières scientifiques et leur diversité - Classes de Seconde et Première -

Le constat :

- La filière scientifique est très choisie par les familles mais un nombre important d'élèves titulaires d'un bac scientifique n'optent pas pour une poursuite d'études dans ce domaine
- Les lycéens peinent à choisir les filières STI2D qui souffrent d'un déficit d'image et dont les débouchés porteurs sont mal identifiés
- Les besoins de l'économie en scientifiques ne sont pas correctement satisfaits

Les objectifs :

- Valoriser les compétences scientifiques et techniques
- Eveiller la curiosité des élèves et une meilleure connaissance des débouchés
- Valoriser l'idée de filières d'excellence variées et adaptées à des profils d'apprentissage différents

La méthode :

- Sensibilisation des enseignants à la problématique par le COP + équipe de direction
- Utilisation d'indicateurs sur l'orientation ante et post bac (sur plusieurs années si possible) :
 - Ø variété des orientations des élèves
 - Ø analyse du poids des orientations scientifiques et comparaison entre nombre des élèves inscrits en cycle terminal scientifique au lycée et leur orientation dans ces secteurs après le bac
 - Ø analyse de l'orientation et de l'ambition des élèves inscrits en cycle terminal des filières STI2D (accès aux DUT, accueil dans les filières supérieures...)
 - Ø analyse de l'ambition des familles et choix vers prépa et écoles à prépa intégrée
 - Ø analyse sociologique : boursiers, filles / garçons...
- Séances d'aide à l'auto évaluation (professeurs, notamment professeurs des matières scientifiques expérimentales – dans le cadre de l'AP et des enseignements d'exploration et COP) pour faire émerger les profils scientifiques chez les élèves
- Tutorat entre élèves de 1^{ère} et élèves de 2^{nde} GT : travail semi-collectif guidé par le COP + PP sur les représentations, attendus et contenus des filières S, STI2D, STL
- Mutualisation des interventions d'élèves + enseignants entre lycées du bassin

L' évaluation :

- Variété des choix d'orientation vers les filières scientifiques et technologiques (STI2D, STL) en fin de 2nde
- Evolution des indicateurs d'orientation post-bac (maintien des choix scientifiques pour les Terminales S)

DÉCOUVRIR ET SE PROJETER DANS L'AVENIR

Fiche n°8

**Travailler avec le lycéen ses représentations des choix de
poursuite d'études après sa série de baccalauréat
- Classe de Première -**

Le constat :

- Les élèves de 1^{ère} ont des difficultés à se projeter dans le post bac
- Ils sont en demande de témoignages et d'expériences concrètes pour construire leur représentation des filières de formation possibles avec leur série
- Les études post bac sont parfois choisies uniquement en fonction de l'intérêt pour une matière du programme de 1^{ère} / Terminale sans lien avec les contenus et débouchés réels

Les objectifs :

- Travailler sur la recherche active et critique de l'information
- Travailler sur la notion de parcours, en particulier la notion de parcours non linéaire (qui n'est pas synonyme d'échec)
- Travailler sur les possibilités d'études post bac et faire un pont avec les débouchés professionnels
- Donner confiance et motiver
- Dédramatiser l'inconnu

Les objectifs méthodologiques :

- Travailler ensemble (petits groupes)
- Travailler la relation et la communication entre pairs
- Travailler la biographie - Mettre à l'écrit et travailler son expression orale dans le but d'une transmission à un public

La méthode :

- Travailler des exemples de parcours post-bac
- Pratiquer l'enquête auprès d'anciens élèves et recueillir des témoignages sur les parcours : à court terme et à moyen terme (entre N+1 et N+4)
- Organiser des rencontres avec d'anciens élèves actuellement étudiants
- Préparer ces rencontres en bâtissant un questionnaire avec les élèves de 1^{ère}
- Analyser les témoignages et mettre à jour la notion de parcours individuel
- Assurer au groupe une restitution des informations recueillies et analysées

L'évaluation :

- Mesure de la confiance en soi et de l'ambition dans les projets des lycéens
- Mesure de la consolidation des parcours de réussite post-bac

A J U S T E R E T C O M P R E N D R E

Fiche n°9**Analyser un parcours d'élève
- Classe de Première -****Le constat :**

- Les lycéens ont une représentation très linéaire des parcours scolaires
- Les changements de direction et réorientations sont assimilées à des échecs de parcours
- Le système éducatif a tendance à valoriser les parcours « rapides » et sans fautes
- L'évaluation ne favorise pas toujours la construction d'une image positive de soi et de la confiance dans ses capacités à progresser

Les objectifs :

- Faire émerger l'idée chez le lycéen que chaque parcours est unique et ne se construit pas nécessairement de manière rectiligne
- Développer les échanges et la réflexion sur l'évaluation entre élève et enseignant
- Favoriser une attitude réflexive sur son propre parcours
- Analyser ses échecs et utiliser cette analyse pour progresser

La méthode :

- Etude critique d'un parcours biographique de lycéen / étudiant, en groupes d'AP avec COP + enseignant

Exemple :

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/LEGT/Activites-de-classe-pour-le-PDMF/Toutes-nos-activites-pedagogiques/Terminale/Rupture-ou-continuite-le-parcours-d-Adrien>

- Mise en relation avec le schéma des études supérieures présenté par le COP
- Identification par le lycéen des étapes d'un parcours

L'évaluation :

- Mesure de la prise de confiance du lycéen à travers son implication et ses réussites, évaluées en conseil de classe
- Mesure de l'état d'avancement des projets post-bac dès la Première

SE CONNAÎTRE ET DISCRIMINER

Fiche n°10

Appréhender les spécificités des formations post-bac - Classe de Première -

Le constat :

- Les lycéens ont du mal à se projeter dans la réalité des parcours post bac : contenu et méthodes
- Les choix post bac se font souvent en référence à la connaissance que le lycéen a d'une discipline pratiquée au lycée
- Certaines formations sont choisies par défaut sans connaissance des contenus et méthodes de travail

Les objectifs :

- Favoriser l'appropriation autonome et critique de l'information par le lycéen
- Faire émerger des questionnements
- Construire une méthodologie de l'information qui puisse être transférable
- Travailler à mettre en adéquation sa connaissance des études avec la connaissance de soi

La méthode :

- Travail en petits groupes sur plusieurs séances à la recherche d'informations sur une filière de formation. Comparaison de deux ou trois filières d'un même domaine ;
∅ par exemple DUT / BTS / Licence du secteur économie gestion
- Construction d'un document commun avec des rubriques que les lycéens construisent : modalités de sélection, part de l'enseignement général, stages, insertion professionnelle...
- Préparation d'une interview d'un étudiant
- Accueil d'un étudiant issu d'une filière de formation : BTS, DUT, Université, Classe prépa, école d'ingénieurs...
- Partage de l'expérience, et mutualisation des informations recueillies : les contenus, l'organisation, les exigences, comment réussir et s'adapter
- Choix réfléchi de l'établissement d'accueil pour la Journée d'immersion : en fonction des intérêts des élèves confrontés aux informations recueillies

L'évaluation :

- Implication des lycéens et des enseignants dans la démarche
- Participation des enseignants aux actions d'information et de formation organisées par les CIO, au niveau académique par le Centre Ressource Après-Bac, les universités...
- Mesure de l'impact sur la méthodologie, la pédagogie et l'évaluation

SE CONNAÎTRE ET DISCRIMINER

Fiche n°11

Préparer l'orientation active - Classe de Première -

Le constat :

- La classe de Première n'est pas encore totalement perçue comme un palier de la préparation de l'orientation post-bac
- Les lycéens ressentent un fort besoin d'accompagnement dans la construction de leur projet
- Les entretiens proposés dans le cadre de l'orientation active doivent être préparés

Les objectifs :

- Améliorer le taux de poursuite d'études des bacheliers
- Impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (établissements du supérieur et du secondaire, enseignants, élèves, parents, personnels de direction et services d'orientation).
- Généraliser la phase de conseil d'orientation anticipé dans le cadre de la réforme du lycée
- Renforcer l'implication des établissements d'enseignement supérieur

La méthode :

- Organisation d'entretiens individualisés par les universités
- Accompagnement des élèves dans la démarche d'orientation active
 - Ø les aider à s'approprier des repères à travers le panorama des formations post-bac
 - Ø préparer les entretiens et les analyser par la suite
- Articuler les connaissances acquises par l'exploration des formations et la connaissance de soi : méthodes, motivation, compétences...
- En appui : circulaire académique du 22 décembre 2011 - Mise en œuvre du Conseil Orientation Anticipé – Circulaire DGESCO-DGESIP du 24 juin 2011, orientation anticipée – Conseil d'orientation anticipé pour la rentrée 2011, BO n° 31 du 1^{er} septembre 2011.

L'évaluation :

- Mesure de l'implication des lycéens et des enseignants
- Mesure de l'évolution des projets des lycéens
- Mesure de la motivation et de l'ambition

S'ÉVALUER ET DÉVELOPPER UNE ATTITUDE RÉFLEXIVE SUR SON PARCOURS

Fiche n°12

Préparer l'entretien personnalisé d'orientation - Classe de Première -

Le constat :

- L'entretien personnalisé d'orientation qui sort du cadre disciplinaire est un exercice déstabilisant pour l'enseignant
- Le dialogue avec les familles est parfois difficile
- Les services d'orientation ne sont pas toujours clairement identifiés par les familles

Les objectifs :

- Faire de l'entretien un temps fort du calendrier de l'établissement (courrier officiel aux familles + coupon réponse)
- Associer les COP (et le CIO)
- Créer une synergie entre COP, PP, lycéen et famille autour du projet de l'élève
- Travailler l'entretien autant du point de vue du contenu que de la démarche
- Être en capacité pour le lycéen de comprendre et pouvoir transférer la démarche d'entretien

La méthode :

- Travailler en groupes sur la définition de l'entretien
- Faire émerger les questions importantes
 - Ø à quoi sert l'entretien d'orientation ?
 - Ø quelles sont les questions à se poser ?
 - Ø qu'est-ce qu'un bilan ? qu'est-ce qu'un projet ?
- Travailler la préparation à l'entretien avec les élèves en binôme en pratiquant le jeu de rôle

L'évaluation :

- Mesure de l'évolution de la motivation et de l'ambition des lycéens
- Mesure de l'évolution des projets
- Impact sur les pratiques d'évaluation des enseignants

PARTAGER ET CONFRONTER

Fiche n°13

Travailler les partenariats dans le cadre de l'accompagnement - Classes de Seconde et Première -

Le constat :

- Le monde professionnel est désireux de participer activement à l'information des lycéens sur les métiers
- L'intervention en lycée requiert un cadrage
- Les lycées ont des objectifs définis et une politique d'orientation autour de laquelle les interventions extérieures doivent s'articuler

Les objectifs :

- Organiser des interventions pertinentes et utiles pour les intervenants et les lycéens
- Favoriser la confrontation des représentations du lycéen avec la réalité du monde professionnel
- Croiser les points de vue et développer l'aspect pédagogique de toutes les interventions
- Définir des objectifs communs intégrant les objectifs propres à l'établissement
- Formaliser par une charte la définition des objectifs et la méthodologie d'intervention adoptée

La méthode :

- Organiser en réunion préparatoire - chef d'établissement / COP / enseignants / intervenants - les interventions, en cadrant de manière précise autour des objectifs visés par l'établissement
- Favoriser autant que faire se peut la communication entre pairs, et l'intervention de professionnels de génération proche de celle des lycéens

L'évaluation :

- Mesure du nombre d'actions réalisées en partenariat
- Mesure de la cohérence des objectifs des différents partenaires
- Impact sur les projets des lycéens

ÉVALUER ET PROGRESSER

Fiche n°14

Méthodologie d'évaluation du projet d'accompagnement

Le constat :

- Pour mesurer l'atteinte des objectifs, ses effets, son impact, tout projet doit être évalué
- Faire des points d'étape permet de réajuster le projet

Les objectifs :

- Evaluer l'évolution du lycéen en référence aux compétences qui étaient à développer
- Evaluer l'évolution des accompagnants en référence aux compétences qui étaient à développer
- Evaluer le projet d'accompagnement en référence aux objectifs définis lors du diagnostic préalable : pertinence des choix - organisation matérielle et dans le temps - impact sur les pratiques des équipes et sur le fonctionnement global de l'établissement

La méthode :

- **Qui évalue ?**
 - Ø le lycéen (enquête, CVL, délégués)
 - Ø les parents
 - Ø la communauté éducative, accompagnants et non-accompagnants
 - Ø les instances : conseil pédagogique, conseil de classe, CVL
- **Comment évaluer ?**
 - Ø **utiliser des indicateurs qualitatifs :**
 - Climat
 - Participation et adhésion des élèves,
 - Implication des familles
 - Prise d'initiatives spontanées des lycéens et des adultes
 - Créativité dans les actions
 - Sentiment de la transversalité des actions
 - Complémentarité et collégialité dans la communauté éducative
 - Impact sur l'évaluation (en conseil de classe) et la perception de l'élève par les adultes

- Ø **utiliser des indicateurs *quantitatifs* :**
 - Nombre d'élèves pris en charge, nombre d'ateliers organisés
 - Nombre d'accompagnants impliqués
 - Mesure de l'absentéisme et du décrochage
 - Participation aux instances lycéennes
 - Analyse des procédures d'orientation en seconde
 - Taux de doublement et de réorientation fin de Seconde, cas d'appel
 - Mesure de la diversité des orientations vers les filières de bac en fin de Seconde
 - Mesure de la diversité des choix post-bac (mise en perspective à N+1 de l'AP en 1^{ère}) et taux de satisfaction
 - Résultats scolaires (mesure de la motivation)
- **Quand évaluer ?**
 - Ø au fil de l'année, de manière informelle et sous forme de bilans d'étape après la réalisation des actions
 - Ø aux étapes importantes fléchées par les conseils de classe, instances d'évaluation de l'effet des dispositifs sur la progression de l'élève
 - Ø en fin d'année en conseil pédagogique et en prévision de la rentrée suivante
- **L'apport complémentaire du COP et du CIO :**
 - Ø le COP et le CIO apportent leur connaissance de l'établissement ainsi qu'un regard extérieur à l'établissement qui est précieux pour l'évaluation
 - Ø ils sont force de proposition pour l'évaluation des dispositifs et aident à la mise en perspective des actions
 - Ø ils apportent une expertise dans l'observation du fonctionnement des procédures et leur évolution
 - Ø ils apportent un éclairage intérieur / extérieur dans les instances telles que conseil de classe et conseil pédagogique
 - Ø ils favorisent la cohérence des dispositifs dans le cadre d'un programme sur le long terme et dans le cadre du PDMF

CONCLUSION

Nous espérons que les pistes d'actions explorées dans cette brochure vous seront utiles dans la mise en œuvre du volet orientation de l'accompagnement personnalisé.

Ces pistes suggèrent très systématiquement le recours aux compétences et à l'expertise des conseillers d'orientation psychologues et des directeurs de CIO à toutes les étapes, de la conception à l'évaluation, en passant bien sûr par la réalisation.

Ce sont des actions conçues avec le souci de faire progresser le travail des membres de l'équipe éducative en synergie, autour d'un projet commun impulsé par le chef d'établissement et nourri par la réflexion du conseil pédagogique.

Elles doivent permettre de développer les liens entre les adultes accompagnants et leurs élèves, les liens entre élèves et les liens entre élèves et étudiants.

C'est ainsi que nous souhaitons que ces actions puissent apporter une contribution à l'amélioration des parcours de nos lycéens et concourir au perfectionnement et à l'innovation en matière de pratiques pédagogiques et d'évaluation, en orientation et dans l'ensemble des champs de compétences développés au lycée.

Sophie LEBLANC

Directrice du CIO de Saint Pol sur Ternoise
détachée au SAIO de février à juin 2011

sur le dossier « Accompagnement personnalisé et PDMF au lycée »



DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Des ressources nationales

- La rubrique « Espace pédagogique » de l'ONISEP
<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique>
- La rubrique « Accompagnement personnalisé » sur le site Eduscol, portail national des professionnels de l'éducation
<http://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>
- Les ressources pour l'accompagnement personnalisé, sur le site Eduscol avec des liens vers des productions d'autres académies
<http://eduscol.education.fr/cid54909/accompagnement-personnalise-projets-de-l-eleve-et-orientation.html>

Des ressources académiques

- Le site de la délégation régionale de l'ONISEP, en particulier la rubrique « espace pédagogique »
<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Nord-Pas-de-Calais>
- Le guide des « bonnes pratiques » sur le site de l'Académie de Lille, rubrique « La réforme du lycée »
<http://www.ac-lille.fr/actus/la-reforme-du-lycee/default.cfm>